L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 2 SEPTEMBRE 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 2 SEPTEMBRE.

POUR LE CONGRÈS 2e DISTRICT.*
B. G. THIBODEAUX.

BUREAU DE SANTÉ.
Liste des enterrements dans tous les cimetières de la ville,
De mardi 31, au 1er sept. à neuf heures A. M. 74.
Sur ce nombre, de fièvre jaune 60.
Enfans au-dessous de 10 ans, 5.

MEXIQUE.—Les nouvelles verbales qui nous sont venues du Mexique et que nous avons enregistrées hier sans réflexions, sont assez étranges pour qu'on hésite à y ajouter foi. Pour être estimées sur leur valeur, il faut attendre les prochains arrivages; mais l'ensemble des bruits qui nous arrivent du théâtre de la guerre, est de nature à causer de sérieuses inquiétudes. La position de nos armées, loin de s'améliorer, s'aggrave tous les jours; elles ont passé à travers les provinces du Mexique, en ne rencontrant que de tems à autre une résistance sérieuse, dont elles sont promptement venues à bout. Et cependant qu'ont produit leurs victoires? que nous a valu tant de sang versé? Le pied de nos soldats semble n'avoir frappé le sol du Mexique que pour faire jaillir derrière eux d'innombrables essaims de guerillas qui s'évanouissent, il est vrai, à la première démonstration vigoureuse, mais qui reparaissent avec la promptitude la plus inquiétante. Ils fourmillent sur tous les points; et dans certains endroits leur influence irait jusqu'à soulever la population mexicaine aussitôt que nos troupes cessent d'être en force pour la tenir en respect. Certes cela est presque incroyable; et cependant cela peut être, cela est, nous dit-on. Le Mexique a toujours soin de se tenir en dehors des lois de la probabilité. Depuis le commencement de la guerre, il a trompé les prévisions de nos hommes d'état; et il ne semble pas vouloir changer maintenant. La paix qu'on nous montre toujours en perspective, est peut-être plus loin que jamais; voilà la seule et peu consolante conclusion à laquelle il faut arriver. C'est triste pour tout le monde; pour les vainqueurs, pour les vaincus, pour l'administration actuelle, mais surtout pour le peuple qui en définitive porte toujours la peine des fautes de ses gouvernants.

CONCERT.—Deux sociétés qui ont fait déjà grand bien, tentent ce soir, pour provoquer la charité publique, un moyen qui réussira, nous l'espérons. Les musiciens composant la musique des Yagers Allemands, donnent au profit de ces sociétés un concert instrumental auquel se rendront, nous l'espérons, tous ceux qui ne sont pas insensibles au désir de faire une bonne action.

MOBILE.—Après une enquête des plus attentives et des plus minutieuses, le bureau de santé a déclaré que la fièvre jaune présentait tous les caractères d'une épidémie. Toutefois elle est d'une nature assez benigne et cède facilement à une sage médication.

LA MALLE DU NORD a manqué hier au-delà de Mobile.

UN TENOR ORATEUR.—Nous savions fort bien que M. Duffeyte était, aux yeux de bien des gens, un grand chanteur, mais nous ne savions pas qu'il fut en même temps un grand orateur. Un journal du soir vient de nous l'apprendre en publiant tout au long une "improvisation" prononcée par le premier ténor du théâtre d'Orléans, à bord du *Toghoni*, à l'occasion de l'anniversaire du 4 juillet. Cette improvisation, faite à loisir, est parfaitement conforme à ce que l'on pouvait attendre de M. Duffeyte. Prenez-là; figurez-vous que l'auteur vous la psalmodie de ce ton de séminariste qu'il avait si heureusement trouvé pour son rôle des *Mousquetaires de la Reine*, et vous aurez cette homélie mystique, pratique et amphigourique telle qu'elle a dû se faire entendre aux oreilles ravies des bons passagers du *Toghoni*. Une page aussi précieuse ne pouvait pas être perdue pour la postérité; et les amis de l'orateur ont bien fait de la recueillir au sein des mers pour nous l'envoyer sur l'aile des vents ou de la vapeur afin qu'elle reçut tout de suite la consécration de la publicité. Trois hurrahs pour le grand orateur Joseph Duffeyte!

RÉCOLTE.—On lit dans le *Messager* de Saint-Jacques, du 28 août:
"Aux grandes pluies que nous avons eues, pendant plus d'un mois, et qui menaçaient de devenir préjudiciables aux récoltes, a succédé une petite ondée presque journalière, dont les habitans sont loin de se plaindre. Tous ceux que nous avons vus sont très contents de l'aspect de la récolte: les plans de canne sont excellens et cependant quelques habitans se plaignent des souches.
La récolte du maïs, depuis bien des années, n'a été aussi belle; elle fournira amplement à la consommation."

RÉCOLTES.—On lit dans la *Tribune* de la Pointe Coupée sous la date du 28 août:
"Le temps a continué à être très favorable depuis notre dernier numéro, et nous pouvons affirmer aujourd'hui que, à moins qu'il ne survienne quelque accident extraordinaire, nous serons appelés à enregistrer la plus abondante récolte de nos grands produits que nous ayons eu à enregistrer depuis plusieurs années. Aucun événement ordinaire ne peut, à l'heure qu'il est, changer ce résultat."

Chronique Locale.

RECORDER GENOIS.—M. Manuel Espinosa est venu hier réclamer, au bureau du recorder Genois, l'arrestation de Ramon Gomez, sous prévention de tentative de meurtre. Mercredi dernier, le plaignant a rencontré Gomez sur la levée, entre les rues du Quartier et de l'Esplanade, et c'est alors que ce dernier aurait dégainé contre lui une épée.—Un mandat d'arrêt a été décerné contre l'accusé.—M. C. T. Rodgers est venu saisir le recorder d'une plainte contre la femme Taylor. Celle ci est prévenue d'avoir insulté et assailli la mère du plaignant, à son domicile, rue Bienville, 116. L'accusée a été arrêtée et a dû fournir un cautionnement pour répondre de sa prochaine comparution.—Jean Baptiste, conducteur, accusé d'avoir fait passer sa voiture sur le corps d'un enfant, au coin des rues du Maine et Bourbon, a été renvoyé de la plainte. Le recorder a jugé que le prévenu avait été assez puni par l'emprisonnement préventif qu'il a subi.

RECORDER BALDWIN.—Les époux Donnavan, (vieux style) comparaissaient hier devant le recorder de la seconde municipalité, pour répondre à une accusation de voies de fait réciproques. Chacun avait donné et reçu bon nombre de coups de poing. Ils ont été renvoyés pardevant la première cour de district, et ils n'ont obtenu leur mise en liberté provisoire que moyennant un cautionnement de cinq cents piastres.

RECORDER SEUZENEAU.—Le recorder Seuzeneau, sur une plainte portée par M. Lawrence Jones, a décerné hier un mandat d'arrêt contre le nommé Michael Ryley, accusé d'avoir cruellement maltraité une pauvre femme.—M. Louis Richard est venu dénoncer la femme de couleur libre Augustine Mathew, qui lui aurait dérobé son mobilier. Un warrant a été livré contre la dite Augustine.

☞ L'affaire de Feux Picquery, John Bartelt et Jules Vaudry, prévenus d'avoir assailli à main armée, M. Francis Peña, a été appelée hier matin devant le recorder Baldwin. Les dépositions des témoins n'ont pas été jugées suffisantes pour motiver le renvoi des accusés pardevant la 1ère cour de district. Ils ont été par conséquent déchargés.

☞ Hier matin, on a transporté au corps de garde de la 3ème Municipalité un homme du nom de John Clark ou Henry Keyton. Il paraissait extrêmement malade. On l'avait à peine déposé dans une chambre qu'il expirait. Les médecins, après avoir vérifié l'état du cadavre, ont annoncé qu'il avait succombé à la fièvre jaune. L'ordre d'inhumation a été immédiatement donné par le recorder Seuzeneau.

L'affaire d'Elisée Azare et de son complice Victor Alexis, tous deux hommes de couleur, sera instruite ce matin devant le recorder Seuzeneau. On sait qu'Azare est prévenu d'avoir, dans le courant du mois dernier, blessé d'un coup de couteau à la poitrine un autre homme de couleur nommé Jean Patron, *dit* Dugazon.

COUR DU QUATRIÈME DISTRICT.—La session judiciaire, à Donaldsonville, expire aujourd'hui dit le *Vigilant* du 28 août. Nous nous étions promis de publier le résumé des principales affaires qui ont eu lieu, mais il nous a été impossible jusqu'à ce jour de nous procurer le *docket*. Le travail a été abondant; une grande quantité de cas sont passés pardevant son Honneur. Dans le prochain numéro, si nous avons quelques loisirs, nous ferons un relevé exact des affaires qui se sont présentées et nous les publierons.
Le peu de procès auxquels nous avons assisté nous ont appris que le juge Nicholls a une justice bienfaisante, paisible, sévère, et [illegible] l'éducation des hommes sous la forme d'un châtiment qui [illegible] toujours.

ALABAMA ET MISSISSIPPI.—Les comtés de Greene et de Sumpter paraissent ne devoir faire cette année qu'une assez pauvre récolte de coton. Les pluies abondantes qui sont tombées dans ces derniers temps, lui ont fait grand tort, et la chenille a causé aussi quelque dommage. Le comté de Lowndes a également à se plaindre des ravages de cet insecte.

Correspondance particulière de l'Abeille.

BILOXI, 31 août 1847.

Vous l'avez dit, Monsieur, notre village jouit cette année d'une faveur particulière: on estime à près de deux mille le nombre des personnes qui sont venues y chercher le repos et un air pur. Cette population flottante répand nécessairement dans le pays un argent qui ne manquera pas de se transformer en améliorations de tout genre; et je ne désespère pas de voir l'an prochain se transformer en véritables hôtels les *logis* assez mal garnis que nous offrons aux voyageurs. Mme Pradat, dit-on, a des projets pour l'été prochain; elle va ajouter quelques jolies maisons aux cabanes dont elle dispose déjà; mais il serait fort à désirer surtout qu'elle pût élever, au centre même du terrain qu'elle possède, une maison assez vaste pour comprendre tout à la fois le salon, la salle à manger, quelques appartements et tout ce qui concerne le service général. Ce serait le seul moyen, à mon gré, de donner un peu d'unité à son établissement qui pêche un peu par le décousu. Son jardin qui offre sans contredit de belles ressources, gagnerait beaucoup à être dégagé de certaines clôtures et de certains *enjolivemens* qui l'encombrent sans profit. Les beaux chênes qu'on y remarque demandent plus d'air et plus d'espace. On leur ferait grand bien si on les dégageait d'un entourage qui les gêne; leur feuillage s'épaissirait et l'on y gagnerait tout à la fois de la brise et de l'ombre.

Je me suis arrêté quelque peu sur l'Hôtel des Chênes Verts parce que c'est celui dont s'inquiète avant tout la population de langue française; mais il y a d'autres Maisons qui méritent l'attention. Celle de Mme Nixon est appelée, je le crois, à devenir un excellent hôtel, si l'on y fait quelques améliorations. Le corps de logis principal est assez vaste, et il s'ouvre sur une pelouse verte qu'un peu de soin et quelques arbres rendront fort agréable. Le "Shady Grove", sans offrir peut-être autant de ressources, peut en se développant et en s'améliorant devenir une habitation confortable. L'Hôtel du "Magnolia" m'a toujours fait envie, et je ne serais pas étonné de le voir un jour fort recherché. Il appartient, si je ne me trompe, à un Allemand, qui veut y faire de promptes et grandes améliorations. La propreté y semble à l'ordre du jour; que le propriétaire applique à la disposition de la cour et du jardin le soin qu'il donne déjà à la maison, et il en fera un fort agréable séjour, non seulement pour ses compatriotes qui le patronisent avec empressement, mais pour tous ceux qui visiteront Biloxi. Bien d'autres maisons qui existent déjà et dont chacune a son mérite, voudront sans doute rivaliser avec celles que nous venons de nommer et s'embelliront aussi pour l'année prochaine.

Rien n'est plus varié, vous pouvez le croire, que la foule qui se presse, ou plutôt qui s'entasse dans les hôtels ou dans les appendices improvisés qu'on leur a donnés; pourtant elle forme en général des groupes assez distincts. La société de langue française est chez Mme Pradat; les Américains vont chez Mme Suxon ou au Shady-Grove; les Allemands, comme je vous l'ai dit, choisissent de préférence le Magnolia. Quant aux maisons particulières, elles ont toutes été envahies; et il n'y en a pas une qui n'ait son contingent d'habitans de race ou de langues différentes. On a peine à comprendre parfois comment d'aussi nombreux essaims peuvent tenir dans d'aussi petites cages; et je vous assure qu'il y aurait sur ce point plus d'une piquante observation à enregistrer. Telle grande famille qui, à la ville, occupe une vaste maison où elle se trouve tout juste à son aise, se resserre et se renferme dans deux ou trois petites chambres; telle petite maîtresse dont vous avez admiré l'élégant et somptueux salon, vous reçoit dans un cabinet formé de planches mal [illegible] à la chaux et orné pour tout meubles de trois chaises dépareillées et d'un semblant de table; et s'il lui vient plus d'une visite à la fois, elle n'a plus pour siège à vous offrir qu'une malle ou une caisse rangée le long de la muraille. Le contraste sans doute le pouvoir de relever à vos yeux et aux siens tout ce délabrement. Être si mal à la campagne, quand on est si bien à la ville! Il est vrai que tous ces petits inconvénients s'oublient vite, grâce aux bains de mer, grâce à la brise délicieuse que vous apportent le matin et le soir. Oui, quand on respire le long de la côte l'air salubre et frais qui vient du large, cette senteur amère et douce des flots mêlée au parfum, on ne regrette plus le comfort qu'on a laissé derrière soi. Il est vrai qu'on est sûr de le retrouver quand on voudra.
J. H.***

INDIANA.—Le Sénat de cet Etat est encore également partagé; aucun des deux partis n'y obtient la prépondérance. Les whigs comptent quatre à cinq voix d'avantage dans la Chambre des Représentans.

UN PILOTE FLOUÉ.—Le brick *Eurotas*, de la Nouvelle-Orléans, allant d'Irlande à St-Pétersbourg, Russie, eut besoin de se faire piloter dans le Pentland Frith; il prit en conséquence à son bord un pilote qui demanda pour prix de ses services un baril de farine. On le lui promit, et il sortit l'*Eurotas* du détroit à la satisfaction du capitaine qui s'empressa de faire descendre à bord du bateau de son guide un baril bien conditionné.—Le pilote s'en alla fort content; mais qu'on juge de sa surprise lorsqu'en arrivant chez lui, il trouva que son baril ne contenait que de la sciure de bois et des balayures. Était-ce une fraude ou une erreur? Voilà la question; mais le pauvre pilote n'en a pas moins été pour sa peine.

CONSPIRATION À ROME.—Nous avons raconté sommairement dans un de nos derniers numéros, le complot qui a menacé d'ensanglanter Rome; le *Journal des Débats* prétend que l'imagination avait singulièrement grossi les objets, du moins quant au complot. Voici ce que dit à ce propos cette feuille qui d'ordinaire a sur toutes les affaires étrangères d'excellents renseignements:

"Le parti rétrograde est surtout puissant par l'accord et par le mystère, et il ne faut pas s'étonner que peu à peu l'idée d'un vaste complot, ayant pour objet d'empêcher le pontife de réaliser ses projets de réforme, se soit répandue dans le public. Dans les temps d'effervescence populaire, tout appel aux passions a grande chance de réussir, et comme les partis extrêmes n'ont d'autre espoir en Italie que dans le trouble et le désordre, ils se chargèrent naturellement de fournir un aliment à ces bruits. La retraite du cardinal Gizzi, les intrigues qu'ourdirent, dit-on, à ce moment, pour porter au pouvoir un des coryphées du parti rétrograde, vinrent exciter au plus haut degré les imaginations; et comme les libéraux s'apprêtaient à faire une grande démonstration à l'occasion de l'anniversaire de l'amnistie accordée l'année dernière par Pie IX, le bruit ne tarda pas à se répandre qu'une collision sanglante entre les partis extrêmes allait avoir lieu.

"Le complot tel qu'on l'a raconté n'avait aucun fondement; mais ce qui n'était que trop vrai, c'était l'imminence d'un conflit qui aurait pu dégénérer en un affreux carnage. On était à la veille de la fête de l'anniversaire; l'animation était au comble, il n'y avait pas un moment à perdre. Profitant de la circonstance, le parti modéré se présenta sur la scène et y joua avec bonheur un rôle important. Les princes romains se réunirent et se hâtèrent de rédiger en commun une Adresse au Pape, pour le prier de retarder une fête qui pouvait donner lieu à de graves désordres. Ils se mirent ensuite en communication avec les chefs du parti populaire, et leur faisant comprendre que tout désordre était un nouvel obstacle aux réformes et au progrès, ils les amenèrent à signer cette Adresse. Le Pape n'hésita pas un instant à accueillir une telle demande, et la fête fut renvoyée à une autre époque. Malgré cette précaution la ville n'avait pas repris sa tranquillité habituelle, et l'on craignait que quelques exaltés, s'obstinant à solenniser cet anniversaire, ne provoquassent des troubles. C'est à ce moment critique que la garde nationale s'organisa comme par enchantement. S'armant comme ils purent, les modérés descendirent dans la rue; on établit des corps de garde dans le palais des princes romains qui s'étaient mis à la tête du mouvement, on fit des patrouilles, et la ville entière salua avec enthousiasme cette milice citoyenne qui, dès le premier jour, montrait quels services elle pouvait rendre à la cause de l'ordre et de la liberté.

"C'est au milieu d'une telle commotion que le cardinal Ferretti est arrivé à Rome pour prendre possession de la charge de secrétaire d'État. En s'approchant du Quirinal, il a pu voir affichées sur tous les murs de la ville des listes de proscriptions contre les chefs du parti rétrograde, qui n'ont pu échapper à la colère de la populace qu'en se constituant prisonniers dans les postes de la garde nationale. Le nouveau secrétaire d'État est (tout le monde l'assure) un homme ferme et résolu, qui connaît le prix du temps et qui a signalé son entrée en fonctions par le changement du gouverneur de Rome, qui était devenu antipathique à la population, et par la résolution d'appeler enfin dans la capitale les délégués des provinces. La nomination de ces délégués doit être faite à cette heure. Nous devons applaudir à une telle promptitude. Cette dernière mesure, résolue depuis longtemps, mais dont l'exécution avait été un peu trop retardée peut-être, aura le double avantage de fortifier le gouvernement en lui donnant une base laïque, et de fournir une occupation solide aux hommes qui aspirent aux réformes, et qui, n'ayant jamais pu s'occuper pratiquement des affaires publiques, en étaient jusqu'à présent réduits à se nourrir d'illusions.

"Pour le moment le danger est passé, mais l'ébranlement moral produit par une telle perturbation persiste encore, et un accident fortuit pourrait rallumer demain l'incendie, si le parti conservateur, qui a si bien compris sa mission dans un jour de trouble, ne s'appliquait pas sérieusement à prévenir le retour de pareilles commotions. La garde nationale est un admirable instrument d'ordre et de légalité, mais pour que ces instrument puisse fonctionner utilement, il faut que l'ordre et la légalité soient dans les esprits. Actuellement que Pie IX lui a donné des armes, le parti modéré est devenu en grande partie responsable des événements, et doit faire la police dans son propre sein. Rien n'est plus beau assurément que de voir un souverain donner le signal de réformes sages et mesurées, et confier aux citoyens, dans des temps difficiles, le dépôt de l'ordre et de la tranquillité du pays; mais rien ne serait plus pénible que de voir compromettre une telle entreprise par les regrets des uns ou par l'impatience des autres. Par les réformes qu'il a conçues, Pie IX a su, dès le jour de son exaltation, fixer l'attention de l'Europe, et se rendre l'idole de son peuple. Pour compléter son œuvre, cet illustre Pontife a besoin de pouvoir toujours compter sur la coopération du parti modéré. En réalité ce parti a la majorité en Italie, mais il ne connaît peut-être pas encore toute sa force, et il ne [illegible] assez la nécessité de ne jamais [illegible] opinions exaltées qui le compromettraient. [illegible] modérée ne doit pas agiter, en Italie, [illegible] d'opposition; elle [illegible] et elle l'aura si, répudiant toute solidarité avec les partis extrêmes, elle se considère comme un parti du gouvernement, qui doit chercher un point d'appui dans les modérés de tous les pays, et qui, tout en aspirant aux réformes et au progrès, a l'obligation de conserver intactes au gouvernement les forces sans lesquelles aucun État ne saurait subsister."

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

PARIS, 31 juillet 1847.

LE CHATEAU DES FLEURS.—Si Alphonse Karr n'était pas en ce moment à Sainte-Adresse, occupé à pêcher dans la mer les poissons frais et les idées saines qu'il y trouve, nous ne serions pas les premiers à donner au public l'excellente nouvelle que nous allons dire; les fleurs l'auraient tous naturellement choisi pour les présenter, comme leur plus intime ami. En son absence, il leur a bien fallu se contenter de nous. Donc, nous sommes chargé d'annoncer qu'à partir d'aujourd'hui, Paris a un jardin.

Un jardin où il y a des fleurs! ceci n'est point un pléonasme, dans une ville qui, en fait de jardins, n'a guère possédé encore que le Jardin-des-Plantes. Nous nous souviendrons toujours de notre désappointement, à notre arrivée à Paris, la première fois que nous allâmes au Jardin-des-Plantes. Nous nous étions figuré, sur le nom, une collection universelle, un exemplaire de la flore française, un formillant rendez-vous de toutes les races, une gigantesque fête de famille des plantes. Au lieu de cela, nous trouvâmes des bâtons alignés symétriquement qui prétendent avec impudence être des tiges, et au sommet desquels s'épanouissent majestueusement—des étiquettes. Ces bâtons sont si orgueilleux de porter leur nom écrit en latin ou en grec, qu'ils se croient dispensés de porter autre chose. Nous avons alors reconnu qu'il existait une variété de fleurs que nous avions toujours ignorée, celle des fleurs savantes.

Ainsi, jusqu'à présent, Paris n'avait pas de fleurs. Il ne respirait que des violettes fanées, il ne piquait pas aux cheveux ou au corsage de ses duchesses un camélia qui n'eût passé par la boutique et par les mains des marchands, et qui n'eût perdu à ce contact les trois quarts de sa fraîcheur. Il ignorait l'attitude et la senteur des chèvrefeuilles non coupés. Comme la reine de *Ruy Blas*, que sa grandeur empêche de communiquer avec la nature, il étouffait entre ses murs, il voyait s'entasser chaque jour davantage les maisons neuves, qui n'ont pas même une fente pour les iris et les giroflées; il était écrasé par ses magnificences de pierre. Il ne lui était jamais arrivé de se baigner le visage un matin dans l'humide parfum des roses; il n'était pas libre de se cueillir un dahlia quand il le voulait. Le dernier paysan a un jardin; Paris n'avait pas un brin de réséda.

Pourquoi cela? Paris est-il donc une ville avare, et était-ce la dépense qui l'arrêtait? Non certes. Ce n'est pas lui qui marchandera jamais une jouissance. L'argent ruisselle à flots dans ses mains prodigues; il entretient et il accroît sans cesse des bibliothèques et des musées qui peuvent jouter avec les plus célèbres; il a des ménageries pour les lions, et des palais pour les singes; il alimente vingt-six théâtres de sa curiosité infatigable. Par quel hasard, dans sa perpétuelle libéralité qui jette l'or aux quatre vents, n'eut-il jamais semé une poignée sur cette douce pensée d'avoir des fleurs à lui! Serait-ce qu'il n'aime pas les fleurs? Il les adore! Elles sont peut-être sa passion la plus vivante. La statistique, cet argument sans réplique, constate que, dans les cinq mois d'hiver, le quai aux Fleurs, à lui seul, en vend pour 75,000 fr. par jour de marché. Et ce qui prouve à quel point ce goût est naturel et inné au cœur de la population parisienne, c'est qu'on le trouve autant, sinon plus, dans le peuple que dans les classes privilégiées et délicates.

Il y a de pauvres filles qui mangent une bouchée de pain de moins pour avoir une rose de plus. Dans la chambre la mieux fermée et la plus impénétrable, dans le plus virginal asile de la plus chaste ouvrière, il se glisse toujours un ami pour lequel le cœur est tout grand ouvert, auquel on ne cache rien, qui tient une bonne place dans la vie, parfois la première,—et qui n'est souvent qu'un œillet. Les fleurs ont l'affection de ces humbles travailleuses qui ne veulent pas aimer malhonnêtement; et qui veulent cependant aimer. Il y a bien les oiseaux, mais les oiseaux sont bavards et finissent par importuner dans les moments où l'on souffre; il faut être gai pour se plaire dans leur compagnie. Ils parlent tout haut, tandis que les fleurs ont l'attention touchante de parler bas. Un moineau est un camarade, une giroflée est une sœur.

Qui n'a remarqué avec attendrissement dans quelque mansarde, qui n'a béni, qui n'a remercié ces douces consolatrices qui ont aidé tant de cœurs trop chargés à porter la vie, souriant au moindre rayon, résignées au pot de grès qui est leur cage à elles, conseillant à leurs pauvres maîtresses l'obscurité et la tranquillité, ayant avec elles de ces longues conversations muettes où il se dit tant de choses, et mêlant une signification plus charmante à ce mot qui est au bout de la tâche:—Respirons!

C'est donc un des plus réels besoins de Paris que satisfait la création du *Château des Fleurs*, et le succès ne peut manquer à cette heureuse idée. Tous voudront se promener le soir dans cette forêt d'arbustes embaumés, où le rossignol continuera avec la rose ses mystérieuses amours, qui durent depuis le poète persan Saadi.—La position excellente du *Château des Fleurs* continuera à y attirer des affluences interminables. Il va sans dire qu'il est situé aux Champs-Elysées, à gauche, un peu avant d'arriver à la barrière de l'Etoile. Le Château est moins loin que l'Hyppodrome, dont chaque représentation réunit dix mille spectateurs. Le soir, en revenant du bois, ce sera une halte toute naturelle. Le *Château des Fleurs* se tiendra sur le passage de la foule, et, en galant empressé, lui tendra un de ces prodigieux bouquets comme il en faut à une ville de la taille de Paris,—un bouquet de huit mille mètres carrés.

On irait au *Château des Fleurs* rien que pour les fleurs; mais les fleurs ne seront pas tout. Dans cet admirable jardin se donneront d'admirables concerts; un nombreux orchestre, dirigé par un compositeur expérimenté, et qui sait comment se conduit la bonne musique, parce qu'il sait comment on la fait, M. Giuseppe Daniele, exécutera ou accompagnera des fragments de chefs-d'œuvre. Pour la musique vocale, aux plus nobles chansonnettes, succéderont les romances et les cavatines, chantées par d'éminents artistes. Ce sera encore là une utile et gracieuse innovation introduite en France, où aucune fête n'est complète, où tout plaisir pêche par un côté, et où l'on entend les bons chanteurs qu'étouffés dans les salons ou dans les théâtres.

En Angleterre, en Allemagne, les plus renommés ténors ne s'effarouchent pas de chanter sous le regard du soleil et des étoiles, et toute la fashion de Londres, assise sur l'herbe, à Surrey-Garden, n'a jamais trouvé que le "plein vent" éraillât une perle de la voix de Rubini.

Au contraire, nous sommes certains que le plein air est le milieu normal et nécessaire de la musique. Nous concevons des théâtres pour le drame. Le principal but du drame étant de faire penser, il est urgent que les parois des loges et les coudes de la foule compriment les spectateurs pour en tirer cette goutte si rare, la pensée. Il ne faut pas que la réflexion s'évapore et s'éparpille; le théâtre l'arrête, la conserve, la fixe. Mais la musique ne fait pas penser, elle fait rêver. Le plein air la développe dans son sens en lui permettant de flotter dans le vague.

La musique est l'art de l'indéfini; elle n'inspire que les sentiments inexprimables; elle se compose de la brise qui passe en murmurant des syllabes sans suite, des plaintes que bégaie la nuit, des gémissements que le crépuscule arrache aux plantes, de tous les mots qui n'ont pas d'orthographe. Elle n'a pas affaire à l'inflexibilité de la logique et le frémissement des feuilles peut couper sans inconvénient ses phrases les plus essentielles. Cela est si vrai, qu'aucun opéra ne rendra jamais l'impression pénétrante des rondes de village, sans violons et sans autre orchestre que la voix des danseuses, des chansons des petits gardeurs de chèvres qui s'ennuient, de toutes ces mélodies rustiques et naïves qui se transmettent d'âge en âge sans qu'on les ait jamais notées, et dont l'auteur inconnu pourrait bien être le bois lui-même.

Quelle romance de Rossini vaudra jamais le refrain quelconque qui tout à coup, au loin, dans la profonde sérénité d'une nuit de juillet, sort d'une barque de pêcheur, et auquel la nature se marie si intimement, que les notes semblent continuer et compléter la brise? C'est le fleuve qui respire un peu plus fort; ce sont les étoiles qui chantent à voix!

Eh bien, au *Château des Fleurs*, les fleurs parleront. Doux et sublime langage où s'accoupleront les deux plus grands élémens qu'il y ait au monde, l'air et la nature. Répétons-le en terminant: un de ces éléments manquait à Paris, maintenant il aura tout.

Paris est la terre où l'on récolte le plus de choses: industrie, commerce, science, musique, peinture, statuaire, poésie, tout y vient, tout y pousse, tout y monte. Se pouvait-il que, dans cette éclosion universelle, les plantes fussent seules oubliées. Tout fleurissait, excepté les fleurs. Désormais, il n'y aura plus d'exception. Le cerveau ne sera plus seul à produire, et la fertilité de l'esprit ne fera plus de reproches à la stérilité du terrain. Les poètes auront des idées, car les Champs-Elysées auront des roses. Les *Orientales* ne seront plus seules à nous éblouir de leurs splendides couleurs, et la même ville, deux fois privilégiée, verra du même regard naître et s'épanouir fraternellement la poésie, cette fleur de l'homme, et les fleurs, cette poésie du sol.

AUGUSTE VACQUERIE.

UN POISSON ANGLAIS.—Il y avait bien longtemps que nous n'étions tombé sur un canard triomphant comme le suivant:

Quelques pêcheurs se livrant dernièrement à leur occupation habituelle sur la Tamise, dans le voisinage de Purfleet, réussirent, à grand'peine, à tirer à bord de leur bateau un requin vivant encore, mais paraissant très malade. Transporté sur le rivage, le monstre fut ouvert, et on trouva dans ses intestins une montre en argent, une chaîne en métal, un cachet en cornaline et plusieurs morceaux de galon d'or.

Selon toutes probabilités, le vorace habitant des mers, qui avait digéré le propriétaire de ces objets, n'avait pu digérer ces objets eux-mêmes, qui, sans doute, l'avaient rendu malade.

Dans l'intérieur du boîtier de la montre, dont les mouvements étaient en grande partie corrodés, on lisait gravés ces mots "Henry Watson, [illegible], No. 1,360." Lorsque [illegible] M. Henry Watson, de Londres, [illegible] se rappela avoir vendu cette montre [illegible] à M. Edwards Thompson, [illegible] M. Thompson père, a acheté le requin et l'a fait empailler.

C'est le plus gros qui ait jamais été dans la Tamise; sa longueur totale est de neuf pieds trois pouces, et son corps (la tête et la queue non comprise) a 6 pieds un pouce; sa plus grande circonférence est de six pieds neuf pouces, et sa gueule, lorsqu'elle est entièrement ouverte, a 17 pouces de largeur. Il a cinq rangs de dents, et par conséquent est âgé de cinq ans.

LA CONCURRENCE ne recule devant aucun moyen; mais tous ne réussissent pas. Deux bateaux à vapeur font le service entre Albany et New-York, le *Roger Williams* et le *Niagara*. Celui-ci a été réparé dernièrement. Un partisan du premier s'empresse aussitôt de publier l'avis suivant:
"*Garde à vous!* Le Niagara a encore les vieilles chaudières qui ont éclaté dernièrement et qui ont causé tant de désastres!"
L'avis tombe sous les yeux d'un voyageur. "Ah bah! dit-il, est-ce qu'en effet le Niagara a sauté dernièrement? Alors je le prends, car je n'ai jamais entendu dire qu'un bateau sautât deux fois de suite."

ROBERT PEEL ET LES WHIGS.—Le *Morning Chronicle* du 26 juillet annonce que le comte de Dalhousie, qui faisait partie du cabinet de sir Robert Peel, a été proposé à la cour des directeurs de la Compagnie des Indes pour remplacer lord Hardinge comme gouverneur général de l'Inde; sir Henri Pottinger a été proposé pour la présidence de Madras. Le choix du comte de Dalhousie semblerait indiquer un rapprochement entre les peelistes et les whigs. On se rappelle que dès l'avènement du ministère actuel, des essais de rapprochement ont eu lieu et que les trois plus jeunes membres du cabinet précédent, le comte de Dalhousie, lord Lincoln et M. Sidney Herbert, ont dû servir de lien entre les whigs et les torys non protectionistes.

LA FOIRE DE BEAUCAIRE.—Une lettre de Beaucaire, en date du 21 juillet, décrit dans les termes suivans l'aspect que présentait la ville au moment où la foire allait s'ouvrir:

"Cette année, les autorités de la ville ont pris quelques soins de meilleure organisation. Le champ de foire n'a plus un aspect de désordre, de cohue, de foule compacte; il y a plus d'alignement et d'espace dans la construction des baraques; le champ de foire et les beaux arbres qui l'ombragent entièrement ont été entourés de boulevards élevés; on a fait des promenades et de nouvelles plantations, ce qui donne à ces lieux plus de régularité, plus de grandiose et plus de propreté. Des milliers de petits marchands de bagues, de couteaux, de bijouterie, de jouets d'enfans, d'objets d'art, se sont emparés de cette immense plaine.

"Dès le mois de mai, presque toutes les places étaient retenues; aujourd'hui, pas une n'est vide, partout il y a foule. D'un côté crient les prix fixes, d'un autre, cinquante pailasses amusent les passans. Des cafés charmans construits coquettement en un jour, des cirques, des musées, des ménageries, rien enfin ne manque pour égayer les visiteurs de Beaucaire.

"Beaucaire, en ce moment, est la grande ville commerciale du monde; son débarcadère ressemble à un port de mer. A la jonction du canal du Midi et du Rhône, chaque rive est garnie d'une double ligne de bâtimens marchands; les corses sont en plus grand nombre, puis les sardes, les génois, les toscans, les espagnols.

"Nous avons vu quelques juifs arabes. Tous nos pêcheurs de la Méditerranée ont amené des provisions extraordinaires en salaisons: les pâtes, les sucres, les chanvres, les huiles abondent; les manufacturiers de tous les produits français ont des amas de marchandises; jamais je n'ai vu un si grand nombre de négocians vendeurs. Quelques ventes se sont faites aux Corses et autres étrangers; mais la foule des acheteurs attend l'ouverture de la foire. C'est ce soir, à six heures, qu'un brick doit l'annoncer par une salve de 21 coups de canon; les autorités doivent aussi parcourir la ville, musique en tête.

"Sans doute, tout le Languedoc n'attend que ce signal pour arriver en foule. Les convois du chemin de fer sont doublés à dater d'aujourd'hui; un service particulier de bateaux à vapeur est établi d'Avignon à Beaucaire, un autre d'Arles à Beaucaire; partout enfin les communications sont promptes et faciles. Nous ne doutons pas que la population, pendant la huitaine qui va suivre, flottera entre 100 à 150,000 personnes. Nous espérons que la foire, favorisée par le temps et par les récoltes abondantes de cette année, sera bonne."

LA FILLE-GARÇON.—La semaine dernière, dit un journal de Paris du 29 juillet, la nommée Marie-Louise Lecouteux se présente devant le maire d'une des communes voisines de Paris, pour faire procéder à la célébration de son mariage. Examen fait des papiers par elle produits, on s'aperçoit que cette fille était inscrite sur les registres de la commune comme étant un garçon. L'officier public refuse donc de passer outre et en réfère au procureur du roi. Ce magistrat fit rechercher le double des registres déposé au parquet de Paris, et il fut constaté que l'erreur était fidèlement reproduite. Dans cet état de choses, il a été impossible de célébrer le mariage, et les futurs époux devront attendre qu'un jugement de rectification ait régularisé la position.

Ce qui a failli rendre l'aventure plus plaisante, c'est que la jeune femme, qui a dépassé vingt et un ans, à défaut de s'être déclarée elle-même, allait être, aux termes de l'art. 8 de la loi du 21 mars 1832 sur le recrutement, inscrite d'office sur le tableau de recensement des jeunes gens du canton soumis au prochain tirage.

Décédé hier soir, à 10 1/4 heures, à l'âge de 35 ans, HENRY CAIMAUX, né à Bordeaux, France.
Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 5 heures P. M.
Son corps est exposé rue des Grands-Hommes, entre la rue St.-Ferdinand et la Presse à Coton.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.
Barque Abbot Lord, Mason, pr Liverpool.
Goelette Aurelius, Scharabeck, pr Mobile.
H Planlaguet, Oren, pr Pensacola.
Steamer Warrior, Stevenson, pr St-Louis.

ARRIVES.
Goelette Panama, Porter, de Brazos.
F M Sears, Sears, de Matagorda.
Elizabeth, Bess, de Port au Prince.
Steamers Oregon, Hierb, de la Mobile
St-Mary, Crump, de Millikens Bend.
F M Streck, Streck, de Lafourche.

Au bas du fleuve et montant:
La barque Genessee.

☞ Les consignataires du navire DEVONSHIRE, du Havre, ayant requis de retirer leurs permis; toutes les marchandises qui n'auront pas été enlevées sous cinq jours seront envoyées au magasin public, à leurs frais et risques.
MARSH & RANLETT,
27 aout—6 26 rue Poydras

L'ECHO NATIONAL
SERA publié aujourd'hui 2 septembre, conformément à l'avis donné. Nous prions messieurs les abonnés d'avoir un peu d'indulgence pour l'heure avancée à laquelle ils le recevront, vu la période critique dans laquelle se trouve maintenant la Nouvelle-Orléans. A l'avenir nos abonnés, nous l'espérons, n'auront aucun sujet de réclame.
2 sept A. AUBRY & Cie.

BANQUE DE CITÉ.
Nlle-Orléans, 1er sept. 1847.
LA direction a, ce jour, déclaré un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, le lundi 13 du courant.
2sept E. J. PALFREY, Caissier.

ON demande comme apprenti dans un magasin de détail un jeune garçon de 14 à 15 ans, parlant l'anglais et le français et dont la famille réside en ville.
L'on exigera les meilleures recommandations.
S'adresser No. 84, rue de Chartres. 2 sept

COTONNADE fantaisie.—9 balles venant d'arriver par le navire Geo. Stevens, de Liverpool, à vendre par DUNCAN KENNEDY,
2sept 32, Toulouse.

MIEL blanc, cire blanche, beurre de cacao frais, jus de citron frais.
Reçus de Cube et à vendre en gros par
H. BONNABEL,
2 sept rue Tchoupitoulas, enc. Natchez.

BOTTES, souliers et brodequins.—75 caisses en débarquement du navire Rega, à vendre par G. W. DUNBAR,
1sept 30, Douane.

DROGUES ET MEDICAMENS en débarquement du Coquimbo de Boston:
Scammonée de Smyrne,
Scammonée d'Alep,
Extrait reglisse vrai calabre,
" petit baton,
Gomme Senegal belle,
Crême tartre, tamarin,
Ipéca en poudre en barbiane de 5 livres
Jalap " " de 5 livres,
Rhubarbe " " de 5 livres
Extrait de valériane, Do de cigue,
" de quinquina, Do de Jusquiame,
Magnésie d'Henry, véritable, dito imitation,
Calamus aromatique blanc Oxide de Bismuth,
Borax Raffiné, camphre dito,
Semence de cardamum, soda et seidlitz powders,
Essence de Bergamotte, Do de limon,
Do de Wintergreen, Do penny royal,
Baie de genièvre fraîche,
Assortiment complet de spatules.
EN MAGASIN:
300 liv. Manne en larmes blanche,
500 " Gomme arabique Nos 1, 2 et 3,
400 " Arrowroot Bermudes et Américaine,
500 " Séné en sorte sèche,
100 [illegible] Sulfate de Quinine,
25 " Fleurs de Benzoin,
25 liv. calomel Anglais et Américain,
400 " Carbonate de magnésie,
100 " Magnésie calcinée,
Un grand assortiment de seringues Françaises et Américaines,
150 bouteilles chlorure Labarraque,
100 liv. [illegible] Français 32 degrés,
[illegible]
P. CUBACHS,
1sept Encoignure Condé et St-Philippe

A LOUER—Un MAGASIN avec entresol situé rue Royale, No. 183, [illegible]
PUIG Y PUIG,
1 sep—15 36 rue de la Commune

CIMENT—40 barils ciment, de la fabrique de Tyack, en débarquement [illegible]
1 sep E. CLANNON, 46 Canal

VERRE A VITRES—[illegible]
1 sep E. CLANNON, 46 Canal

OSIER [illegible]
1er sept E. CLANNON, 46, Canal.

CONCERT
AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE ET DE L'ASSOCIATION HOWARD.
CE SOIR JEUDI, 2 septembre, à sept heures et demie, sur la Place d'Armes, aura lieu
UN GRAND CONCERT,
Donné par les musiciens composant le corps de musique des Yagers Allemands, sous la direction de leur chef, M. C. Hopf. 2 sep

CIRQUE
MEXICAIN—ESPAGNOL.
Aujourd'hui Mercredi, 1er, Jeudi 2, Samedi 4, Dimanche 5 et lundi 6 septembre.
A LA PLACE WASHINGTON,
Troisième Municipalité.
LE senor LOPEZ et sa troupe feront l'ouverture de leur Cirque, par des Exercices d'Equitation, des Tours de Force et d'Agilité des plus extraordinaires.
Prix d'entrée—Quatre escalins les premières places, et deux escalins les secondes.
On commencera à huit heures du soir.

INSTITUTION ROYER ET SIRET.
LES réparations commencées dans cette institution n'ayant pu être terminées le 1er septembre à cause de la rareté des ouvriers, les classes reprendront lundi prochain, 6 septembre. 2 sept

FORMATION DE SOCIÉTÉ.—Les soussignés ayant pris le magasin No. 57, rue des Magasins, ont formé une société à l'effet de faire des transactions générales, par ventes à l'encan ou commission, en cette ville, sous la raison de MURPHY & NEVIUS. Ils espèrent par la stricte attention qu'ils porteront dans leurs affaires, obtenir une part libérale de l'encouragement public.
DIEGO E. MORPHY,
JOHN S. NEVIUS.
2 sep—30f

NEGRES A VENDRE.
SOIXANTE QUINZE NEGRES venant d'arriver et à vendre au dépôt longtemps établi à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade, consistant en domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses, repasseuses, et des travailleurs aux champs. Le soussigné continuera à recevoir du Maryland et de la Virginie des esclaves durant toute la saison. Cet établissement étant le plus ancien de cette ville, les personnes qui ont besoin d'acheter des esclaves feront bien de venir voir ceux qu'il a en vente.
JAMES T. BLAKENEY
2sept—3m Agent pour Hope H. Slater.

OCCASION.
A VENDRE, à des conditions avantageuses, une GROCERIE bien achalandée, située dans un quartier populeux de la 3me Municipalité, et susceptible d'agrandissement et d'augmentation de produit.
Il sera loisible à l'acquéreur de prendre la totalité des marchandises, ou seulement une partie, à son choix.
S'adresser au bureau du journal. 31 aout

TAMARIN—150 barillets, en débarquement du brick Orbit, à vendre par
G B DIETER & Co,
31 août—5 26, rue Gravier

A VENDRE, en débarquement du navire Devonshire, venant du Havre:
100 caisses Absinthe, marque Berthoud fils.
25 do do do Edouard Pernod.
N DUDOUYT,
31 aout 13, Toulouse, entre Chartres et Levée

AUX TAILLEURS.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Finland, venant du Havre:—
2 Caisses Casimirs noirs, pure laine de première qualité, qu'il offre à vendre à son magasin Rue de Chartres, No. 76, aux plus bas prix de la place. P. LEVERRIER. 28aout—6

SARDINES A L'HUILE—2,500 boîtes et demi boîtes sardines de la nouvelle pêche, de la marque B Guillois, en débarquement du navire Devonshire, venant du Havre, et à vendre par
AUG MOLIER,
28 aout 90, rue St-Louis

VINS ROUGE EN CAISSES—
350 caisses vin rouge St-Julien, bon ordinaire;
30 do do Margaux;
30 do do Lafitte et Gruau La Rose;
33 do do Chambertin, en magasin
et à vendre par CHARLES DUFOUR,
27 aout 11, Conti

HUILE D'OLIVES—35 paniers huile d'olive marque Plagniol, en magasin et à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti 27 aout

CERISE à l'Eau de Vie—40 caisses cerises à l'eau de vie en magasin et à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti 27 aout

COGNAC CASTILLON—Quelques quarts de pipes eau de vie Castillon quatrième preuve, en magasin et à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti 27 aout

CIGARES CUBA SIXES—100,000 cigares en magasin et à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti 27 aout

BOUILLONS GRAS et Bœuf bouilli—80 boîtes bouillons marques Joubes,—50 boîtes Bœuf bouilli marque Deffes, en magasin et à vendre par CHARLES DUFOUR, 11, Conti. 27aout

VINAIGRE de cidre—72 barils excellent vinaigre, à vendre par W. H. SIMMONS, 44 Poydras

GRAISSE—76 barils excellente graisse, à vendre par W H SIMMONS, 44 Poydras

HUILE de pied de veau—9 barils en bon ordre, à vendre par W H SIMMONS, 44 Poydras 31 aout

MIEL—10 tierçons miel blanc, en magasin, à vendre par W. H. SIMMONS, 44 Poydras

FOIN—600 balles foin de l'Est, de bonne qualité, en débarquement du navire Indiana, à vendre par J W STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette

DROGUES ET MEDICAMENTS—Balances et poids, Pilloliens, coupe-racine, pots et papiers à cautère, pèse-sirops, pèse-acides, pèse-liqueurs, Etiquettes à eau de Cologne, Instruments en gomme élastique, Rouge très fin, pour Daguerréotypeurs, Rouge et Bleu en pâte, [illegible] par le navire Devonshire du Havre, et à vendre en gros par H. BONNABEL, Droguiste,
31 aout coin Natchez et Tchoupitoulas

CASSE ET TAMARINS frais—Orge perlé, à vendre par H. BONNABEL, Droguiste, coin Tchoupitoulas et Natchez. 26aout

BRODEQUINS A GUETRES
En débarquement du navire Moselle et en magasin:
140 caisses bottes, souliers, brodequins, &c., pour hommes et pour femmes, à vendre par
28aout FROST & Co, 16 Magasins

Bottes, Souliers et Brodequins.
100 caisses en débarquement du navire Moselle et Franconia, à vendre par E. G. HOBBS,
28 aout 16, rue de la Douane.

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE rue Conti No. 93 Tient son cabinet ouvert de 8 heures du matin jusqu'à six du soir. 17 mars

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—8 boucauts, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 27 aout

TABAC de la Havane—20 balles pour tripes, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 27 aout

CIGARES DE LA HAVANE—1,500,000 cigares de toutes qualités et des meilleures manufactures, à vendre par B. VALLS, 26, Commune 27aout

AMANDES écossées—15 caisses douces et amères, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 27 aout

HUILE d'anis—3 estagnons, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 27 aout

GUAVA—2 barils pâte et gelée, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 27 aout

CIGARETTES de la marque la Esparola, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 27 aout

SUCRE de la Havane—600 caisses blanc et terré à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 27 aout

CACAO—30 sacs Guayaquil, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 27 a

CAFE DE LA HAVANE—25 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 27 a

GINGEMBRE SEC—20 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 27 a

MIEL de la Havane—2 barriques à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 27 a

VIN DE XERES—30 barillets ayant droit au drawback, à vendre par B. VALLS, 26, Commune 27 aout

CASSE—1,200 nattes, à vendre par NORCROSS & FORDICK, 40 Gravier 27 aout

GRAINES POUR OISEAUX—15 sacs en magasin, et 25 do en débarquement de la barque Mary Broughton, à vendre par B. VALLS, 26, Commune 27 aout

NOIR ANIMAL de Philadelphie—40 barils, à vendre par B. VALLS, 26, Commune 27 aout

EN débarquement du navire John Stroud, venant de Marseille:
35 barils madère imitation;
65 barils vin blanc, Haut-Sauterne et H.-Sauterne;
10 do muscat de Frontignan.
MARTIAL PEYRET & Co
18juil No. 87, rue St Louis

A VENDRE par le consigné, en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux:
240 Barriques vin rouge;
160 Demi barriques vin blanc,
600 Caisses vin rouge,
10 Quarts de pipe Cognac, de preuve, Castillon.
18 a G. M. LUCAS, 20, rue Bienville.

AU MAGASIN DE GRANDE VARIETE
TATOUT Frères, rue de Chartres, No. 161, encoignure Toulouse;
RECOIVENT par les navires Solon, Taglioni et Alboma, du Havre, un assortiment de marchandises nouvelles pour la saison:
8 caisses corsets en pelotes assortis de No. [illegible]
1 do bourses de soie et de coton,
1 do boîtes à poudre avec houppes en cygne,
3 do mouchoirs de poche blancs avec et sans dentelle,
2 do mouchoirs couleur imprimée,
1 do ombrelles diverses qualités,
3 do éventails fins et ordinaires assortis,
[illegible]
TATOUT Frères,
Rue de Chartres, No 161, encoignure Toulouse.

POUR LA PLACE DE SHERIF.
☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JOHN L. LEWIS, le titulaire actuel, comme candidat à la place de shérif de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui doit avoir lieu en novembre prochain.
☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. CHARLES CLAIBORNE est candidat pour la place de shérif de la paroisse d'Orléans, à la prochaine élection qui aura lieu le premier lundi de novembre prochain.

POUR JUGES DE PAIX.
☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. GEORGE Y. BRIGHT, titulaire actuel, comme candidat à la place de Seconde Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans, à la prochaine élection de novembre.
☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. MANUEL CRUZAT, le titulaire actuel, est candidat à la place de Quatrième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.
(Ce district se compose des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième et Septième districts municipaux, et est compris entre les rues St-Louis et Esplanade.)
☞ Veuillez annoncer que M. ALEXANDRE DERBES est candidat à la place de juge de la Quatrième Cour de Juge de Paix de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre prochain. SES AMIS.
Veuillez annoncer que M. HENRI JOHN LYND, est candidat à la place de Juge de la 3me Justice de paix de la Paroisse d'Orléans à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre prochain.
DE NOMBREUX AMIS.

POUR CONSTABLES.
☞ Nous sommes autorisés à annoncer ANDRES KEEKHAN, (depuis longues années employé à la Cour de Cité), comme candidat à la place de Constable de la Première Justice de Paix, à l'élection qui aura lieu le 1er lundi de novembre prochain, et qu'il sera soutenu par ses nombreux amis. Le district s'étend de la rue Julie au chemin Félicité.
☞ Veuillez annoncer JOHN J. HOPPE comme candidat à la place de Constable du premier district de la paroisse d'Orléans, compris entre les rues Julie et le chemin Félicité, à la prochaine élection de novembre. SES AMIS.
☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. GUSTAVE MEYNIER, le titulaire actuel, est candidat à la place de Constable de la 4ème justice de paix de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui doit avoir lieu en novembre prochain.
☞ Veuillez annoncer Mr. F. M. CRUZAT, comme candidat à la place de Constable pour la Quatrième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre prochain. DE NOMBREUX AMIS.
☞ Veuillez annoncer M. ALEXANDRE BALDWIN, comme candidat à la place de Constable de la quatrième justice de paix, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre.
SES NOMBREUX AMIS.

POUR CORONER.
☞ Veuillez annoncer que le Dr. J. U. LANDREAUX est candidat à la place de CORONER, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre prochain.
DE NOMBREUX AMIS.
☞ Veuillez annoncer que le capitaine ROBERT SPEDDEN, titulaire actuel, est candidat à la place de Coroner pour la paroisse d'Orléans.

COLLECTEUR DE TAXES.
☞ Veuillez annoncer que M. VICTOR ANDRY est candidat à la place de collecteur des taxes d'Etat pour le sixième District Représentatif. Ce district comprend les sixième et septième districts municipaux de la Première Municipalité. SES AMIS.
☞ Veuillez annoncer que M. JOHN T. DUFOUR est candidat à la place de collecteur des taxes d'Etat, pour le sixième district représentatif. Ce district comprend les sixième et septième districts municipaux de la première municipalité.

AUDITEUR DES COMPTES.
Messieurs les Editeurs de l'ABEILLE.
☞ Veuillez annoncer que M. ROBERT J. KER, est candidat à la place d'Auditeur des comptes publics, pour l'Etat de la Louisiane.
☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. CLARK WOODROOFF, le titulaire actuel, est candidat à la place d'Auditeur des comptes publics.
☞ Veuillez annoncer A. M. DUNN, de Baton Rouge, comme candidat à la place d'Auditeur des comptes publics, à la prochaine élection générale.

BUREAU DES ASSESSEURS
De la Première Municipalité,
No. 30,
Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.
24 aout—3m

LOGE GERMAINE,
No. 46, de Maçon R. & Y.
LE V.·. M.·. a nommé le comité suivant, pour visiter et soigner les frères résidents et étrangers qui seraient atteints de l'épidémie prévalante:
MM. Wiltmann, encoignure de la rue Jefferson et de la Vieille Levée ou encoignure de la rue Natchez et Tchoupitoulas.
Frederick worh, rue d'Enghien, No. 394, encoignure de la rue des Grands Hommes.
J. D. Kamper, Vieille-Levée, No. 157, entre les rues Ursulines et Hôpital.
Stanislaus Weber, rue St-Philippe, No. 86, entre Royale et Bourbon.
Joh. Gerlach, rue de Chartres, No. 143, entre St-Louis et Toulouse.
J. C. Lanz, rue Condé, No. 47, entre Dumaine et St-Philippe.
F. Bucher, No. 4, Front-Levée.
Nicho Fuller, Nouvelle-Levée, No. 37.
David Lintang, No. 84, rue Magasin, encoignure de la rue Poydras.
J. F. Wild, encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier.
Joh. Denniger, Front-Levée, entre 6me et 7me rues à Lafayette.
H. Wellhausen, Front-Levée, entre les rues Washington et Ira à Lafayette.
Alex. Philips, rue Nayades, entre les rues Jackson et Lafayette. 24 aout

BOTTES souliers et brodequins—65 caisses actuellement en débarquement des navires Coquimbo et Trenton, à vendre par
24 aout G. W. DUNBAR, 30, Douane.

CAFE DE LA HAVANE—supérieur, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune. 24aout

SUCRE—Blanc, brun et jaune, 1re qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune 24 aout

CIGARES—Un grand assortiment des meilleures marques de la Havane, à vendre de $14 à $65, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune 24 aout

MIEL SUPERIEUR.—Blanc, de la Havane, en barriques de 90 gallons, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune 24aout

CONFITURES DE LA HAVANE—En grandes et petites boîtes, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune. 24aout

PICADURA—Quelques barils pour cigarettes, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune 24aout

FOIN—500 balles foin de l'Est, en magasin et à vendre par J W STANTON, coin Magasins et Lafayette. 24aout

CAFE DE RIO—1000 sacs première qualité, à vendre par J. W. STANTON & Co,
24 a Encoignure Magasins et Lafayette.

BLANCS DE BALEINE—200 caisses New Bedford assortis, à vendre par J. W. STANTON & Co,
24 a Encoignure Magasins et Lafayette.

HUILE de blanc de baleine—1300 gallons d'hiver, blanchie et non blanchie, à vendre par J. W. STANTON & Co,
24 a Encoignure Magasins et Lafayette.

BOUCHONS.—20 balles bouchons pointus et réguliers par balles de 30,000 et par sacs 1,000 et 500 à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 aout No 90, rue St Louis

VIN DE MARSEILLE—105 barriques de la marque Bergasse, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 aout 90 rue St-Louis

VINAIGRE—90 balles vinaigre de vin blanc, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 aout 90 rue St-Louis

OLIVES ET CAPRES—100 caisses olives et capres fraîches, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 aout 90 rue St-Louis

VIN DE CHAMPAGNE—125 paniers qualité supérieure, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 aout 90 rue St-Louis

VIN DE CATALOGNE—200 pipes, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24a 90 rue St-Louis

BLUE LICK (eau de) en débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
24 a Pharmacien, rue Tchoupitoulas.

MIEL de Cube et de l'Ouest, en barils, à vendre par H. BONNABEL, Droguiste en gros,
24 a 28, rue Tchoupitoulas.

PLOMB—1,650 saumons, en débarquement du vapeur Indépendance, [illegible], à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
24 a 98, Magasins.

FARINE—330 barils des Illinois, & 300 do St Louis, en débarquement du vapeur Indépendance, venant de St. Louis, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
24 a 98 Magasins.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] Regalias, Londres, [illegible], à vendre par [illegible]
4 juil 44, rue Poydras.

A VENDRE en débarquement du navire la Diane, venant de Bordeaux:
30 caisses fraises aux jus marque Tourmanesse;
3 do anchoies do.
N. DUDOUYT,
18aout 13, rue Toulouse, entre Chartres et Levée

SUCRE RAFFINE—[illegible] à vendre par NORCROSS & FORDICK, 40 Gravier.

SUCRE HAVANE—[illegible] à vendre par NORCROSS & FORDICK, 40 Gravier.

CHANDELLES—[illegible] en magasin et à vendre par NORCROSS & FORDICK, 40 Gravier.

[illegible]

☞ En vente chez [illegible] & Co., No 45, rue Poydras.
Le Remède Magique du Calmel, pour brûlures, entorses, ulcères, contusions, plaies de toute gangrène, &c.
Le Liniment de Hays, remède infaillible contre les hémorroïdes, les démangeaisons, &c.
L'huile acoustique du Dr. [illegible], contre la surdité, les maux d'oreille, &c. Ce remède, d'après les certificats nombreux que les agents peuvent exhiber, a opéré des cures merveilleuses, dans des cas désespérés. On ne saurait trop le recommander lors même qu'on ne devrait l'essayer que comme une dernière ressource. 6aout

Vermifuge [illegible] de J. Winer & Co.
[illegible]

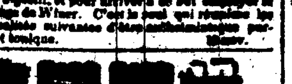

Chemin de fer du golfe du Mexique.
LE chemin est achevé jusqu'au lac Borgne (26 milles de la Nouvelle Orléans). Les chars voyagent aux heures suivantes:
Départ de la ville. Arrivée en ville.
6 1/2 heures du matin. 9 heures du matin.
midi. 11 1/2 "
7 1/2 heures du soir. 7 " du soir.
Départ du Lac:
A 9 1/4 heures du matin et à 4 3/4 heures de l'après midi.
Prix du passage, 75 cts—Enfants et esclaves, 25 c.

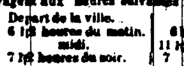

Déjeuners et dîners au Lac Borgne, chez M. M. Garcia et chez M. Wm. [illegible]
☞ Un train spécial partira de la ville pour LE LAC [illegible] s'arrêtera pas en route. [illegible]

Cuisines patentées de Bodé.
LES soussignés agents des patentés par les manufacturiers [illegible]
27 aout S. MASPEREAU & Co., Rue Condé, No 28

700 Grains, à vendre à des prix très modérés, par les soussignés, [illegible]
27aout S. MASPEREAU & Co., 28, rue Condé.

SANGSUES Hongroises, [illegible] de première qualité, venant d'être débarquées, à vendre par S. BACON.
27 aout No 98, rue Gravier

Ravelet & Peste, 63, rue de Chartres.
OFFRENT à vendre en débarquement du navire Finland du Havre, les marchandises suivantes:
[illegible]

Marchandises Anglaises.
EN débarquement des navires Hampton et Geo Stevens de Liverpool:
20 balles coton écru,
[illegible]
M DE GOER & RUFFLARD, 21 Magasins

MARCHANDISES françaises en débarquement du navire Finland, du Havre:
[illegible]

COURTEPOINTES [illegible] 300 couvertures [illegible]
M DE GOER & RUFFLARD, 21 Magasins

FARINE—500 barils farine supérieure de St-Louis, marques "Washington", "Eagle" &c—300 dito farine de l'Illinois, de diverses marques, à vendre en magasin par EMERSON, TOURNE & Co.,
25 aout 135, Tchoupitoulas

FARINE pour familles—500 barils [illegible] fine de St-Louis, [illegible], en débarquement et à vendre par EMERSON, TOURNE & CO,
25 aout 135 Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Finland, du Havre, et à vendre par les soussignés:
12 balles indiennes nouveautés;
8 do do petits dessins pour enfants;
[illegible]
LORNE & PROS,
25 aout 66 rue de Chartres

M. FERDINAND J. DA SILVA est notre agent autorisé, durant notre absence temporaire de cette ville, par acte passé pardevant Edouard Barnett, le 21 août 1847.
Nlle Orléans, 23 août 1847.
23 a GERARD & PORTIER.

EAU-DE-VIE [illegible] en débarquement de la barque Oscar, de Bordeaux: [illegible]
23 aout LOSSON & [illegible], 98, rue de Chartres.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures marques, à vendre par J. M. CABALLERO,
25 aout 26, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane [illegible] J. M. CABALLERO, 26 Vieille Levée.

CAFE de la Havane [illegible] J. M. CABALLERO, 26 Vieille Levée.

CIGARES PRINCIPE [illegible] J. M. CABALLERO, 26 Vieille Levée.

CIGARES de la Havane [illegible] J. M. CABALLERO, 26, Vieille Levée.

GOMME COPAL—[illegible] J M CABALLERO, 26 rue Vieille Levée

FINE CUT TOBACCO—[illegible] J M CABALLERO, 26 rue Vieille Levée.

VINS, EAUX-DE-VIE—[illegible]

[illegible]

Nº 20 [illegible]

MÉDECINS ET PHARMACIENS
désignés pour donner des secours aux malades indigents.
Première Municipalité.
1er District:
Médecins.—Dr. J. U. Landreaux, No. 51, rue Bourbon, entre Dumaine et Bienville.
Dr. A. Hester, No. 86, rue du Canal, entre Bourbon et Royale.
Pharmaciens.—MM. Bertrand et Sisos, et Sickles & Co.
2me District:
Médecins.—Drs. Landreaux et Hester. Dr. Mercier, rue de la Douane, No 110.
Pharmaciens.—M. Henriquez, encoignure Rempart et St-Louis, et MM. Sickles & Co. rue du Canal, No 45.
3me District.
Médecins.—Dr. A. Pecquet, No. 139, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse.
Dr. E. Martin, No. 93, rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon.
Pharmaciens.—M. Martin et J. L. Dufilho.
4me District.
Médecins.—Dr. J. E. Kerr, rue Dumaine.
Dr. [illegible], rue St-Pierre.
Pharmaciens.—L. Pierre et J. Llado.
5me District.
Médecins.—Dr. [illegible]. Dr. Alpenle, enc. Rempart et Dumaine.
Pharmaciens.—Henriquez & Co. encoig. St. Louis et Remparts; M. Serres, encoig. Tremé et Dumaine.
6me District.
Médecins.—Dr. H. Duret, rue St.-Philippe No 197. Dr. H. Tricou, rue Royale, No 344. Dr. P. Duval, rue Bourbon, No 287.
Pharmaciens.—D. S. Gans, Vieille-Levée, No 163. Chabalier, enc. Royale et Hôpital.
7me District:
Médecins.—Dr. Thomas, Place Ste-Antoine. Dr. Ch. Turpin, rue St.-Philippe, entre Royale et Condé.
Pharmaciens.—P. Landes, encoignure Bayou et Remparts. N. Legris, encoignure Marais et St.-Philippe.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La compagnie se réunira en comité général, jeudi, 2 septembre, à 7 heures précises du soir, chez le camarade Cott, rue Condé, entre Dumaine et St-Philippe.
Tous les membres sont invités à s'y trouver car il s'agira d'affaires importantes pour le corps.
Par ordre du capitaine, C. BACON.
1er sept Maréchal des logis chef

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poids du pain qui sera reçu au cours des farines.
Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient pas chaque mois, ils donneront constamment 20 pains 1re qualité pour une piastre, seulement en augmentant le poids et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont peu fortunées, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 25 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent en sus de la 1re.
Tarif de cette semaine:
1re qualité..............18 onces;
2e. do..............15 do.
LEFEBVRE & Co.,
DAQUIN BRO.,
DESOURNES POINCY,
F. BOCOD & Co.,
Ven R. BOUNY,
MAX BLOCK & Co.
Nota.—Le public est prié de considérer que les susdits donnent autant de poids de pain pour cinq piastres que les boulangers qui donnent 27 et 30 pains. 3 aout—2

AU PUBLIC.
LE prix moyen de six barils de farine, étant aujourd'hui de $5 31, nous donnerons la semaine prochaine, à partir de lundi, 30 aout, vingt-sept pains d'une livre chacun, pour une piastre.
RODRIGUEZ & Co.
Boulangerie des E. U., 261 rue Julie
On y trouvera toujours, aux plus bas prix, des biscuits au soda, au sucre, au beurre et des biscuits français pour navires et pour pilotes. 28 aout

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 7 aout 1847.
AVIS.—La Compagnie donnera des polices d'assurances, pour risques de rivière, sur cargaisons par bateaux à vapeur, et continuera à assurer contre les risques du feu, maritimes, &c. aux taux les plus réduits. J. TUYES,
7 aout—3m Secrétaire

Changement de domicile.
MADAME L. CLARET, accoucheuse, reçue par les Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, a transporté son domicile au No 176, rue Bourbon, entre les rues Toulouse et St-Pierre. 17aout—1m

SOULIERS en débarquement du navire Jenny, de Bordeaux:—
6 caisses escarpins, de 36 chaque, toutes garnies.
2 do do do pour enfants.
2 do do do à deux semelles.
[illegible]; à vendre par NUMA LACOSTE,
17aout 163, Royale.

FROMAGE.—En débarquement du navire Finland, du Havre: 20 Caisses de 12 fromages chaque, têtes de maure. 50 fromages pâte grasse, à vendre par
17 a NUMA LACOSTE, 163, rue Royale.

Brodequins Musset.
EN débarquement du navire NESTOR, et en magasin, un grand assortiment de cet article, ainsi que des bottes, souliers et bottines, pour hommes, dames et enfants, brodequins, pantoufles, &c., à des prix modérés.
Aussi, une grande variété de chapeaux, le tout à des prix modérés.
17aout FROST & Co., 16, Magasins.

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du brick [illegible], venant de Bordeaux,
30 barriques vin St-Julien, bon ordinaire.
20 do do do supérieur.
25 do vinaigre.
20 barils vin blanc Haut Sauterne.
30 do vin blanc supérieur.
200 do [illegible] bonne qualité.
N. DUDOUYT,
17aout rue Toulouse, 13, entre Chartres et Levée

A VENDRE DE SUITE A GALVESTON (TEXAS.)
1o. Un fond de magasin de grocerie bien achalandé avec la maison qui en dépend.
2o. Un [illegible] situé sur la place du marché [illegible]
3o. [illegible]
S'adresser pour renseignements à Dubuch F. Nouvelle-Orléans, 77, St-Louis entre Royale et Bourbon. 14aout—3m

SUCRE HAVANE—240 caisses jaune, en débarquement de la goëlette Suave, à vendre par
14a L. CANTIN, 40 Gravier.

Formation de Société.
LA maison de commerce existant en cette ville sous la raison de Ravelet & Bost ayant été dissoute par suite du décès de M. Chs. Bost, est recommencée sous la raison de Ravelet & Peste, suivant acte de société passé à Paris.
RAVELET & PESTE,
13 aout 63, rue de Chartres, au 1er.

A VENDRE dans les magasins de la Douane et ayant droit au drawback:
[illegible]
Le tout à des conditions libérales.
P. LONGIS,
13 a 126, rue Royale.

EN magasin, d'importation directe et récente:
Un grand assortiment de vins rouges et blancs en barriques, demi-barriques et en caisses, et dans les qualités ordinaires, bonnes et supérieures.
[illegible]
P. LONGIS,
13 a 126, rue Royale.

MOUSSELINE BROCHÉE—[illegible] FR. PERRET, 40 Bienville

MOUSSELINES A RIDEAUX—Un bel assortiment [illegible] FR. PERRET, 40 Bienville

[illegible] FR. PERRET, 40 Bienville

MOUCHOIRS BATISTE—Un bel assortiment [illegible] FR. PERRET, 40 Bienville

CIGARES—Un grand choix d'excellents cigares [illegible] LABORDE & XIQUES, 31, Commune

BONNETERIE [illegible] JOHN BELLOW Jr., 9, Canal

[illegible] NUMA LACOSTE, 163 rue Royale

COGNAC [illegible]

PATE ET GELEE DE GOYAVE—[illegible]

[illegible]

COTON [illegible] DE FOREST & Co, 22, Douane

[illegible]

RÉSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, que la société existant entre M. E. Pellie et lui pour les magasins 49 et 50, rue de Chartres, est dissoute d'un commun accord. M. E. Pellie reste chargé de la liquidation.
Nouvelle-Orléans, le 27 aout 1847.
28 aout J. F. LOBRE.

FORMATION DE SOCIÉTÉ.
LE soussigné ayant loué le magasin No 84 rue de Chartres, entre Bienville et Conti, et ayant formé une société en commandite pour tenir la mercerie, bonneterie, jouets, vannerie et autres articles de fantaisie, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il en fera l'ouverture le 1er octobre prochain, sous la raison sociale de Jacques Lobre et Cie.
Nouvelle Orléans, le 28 aout 1847.
28aout J. F. LOBRE.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, 28 juin 1847.
LA direction de cette Banque recevra des offres pour la liquidation par compromis ou paiement [illegible], sans garantie, de billets protestés dont la liste est déposée au bureau de l'institution. [illegible]
Par ordre, G. MILTENBERGER, Caissier.

Marchandises Françaises.
EN débarquement du navire Finland, du Havre, un assortiment de marchandises choisies composées en partie de:
8 caisses mousselines de laine et cachemires fond nouveaux
3 do barèges,
3 do indiennes pour robes.
2 do indiennes pour meubles.
2 do damoiré en couleur,
3 do ginghams [illegible]
2 do mouchoirs batiste d'Ecosse
6 do ombrelles et parapluies.
2 do parfumeries de Monpelas.
1 do soieries noires, diverses genres
1 do cravates de soie,
1 do gants et bas de soie,
1 do barège vert,
1 do foulards de soie,
1 do cachemire pour gilets,
1 do rubans de satin façonnés, &c. &c.
A vendre à des conditions raisonnables par
L. B. RICHARD,
27, rue de la Douane, au 1er.

$50 de Récompense.
SERONT donnés par les soussignés à celui qui arrêtera ou fera arrêter le nègre EDMOND, qui est parti marron depuis le 25 juillet dernier, taille 5 pieds 3 ou 4 pouces, très gras de corps, jouant de la clarinette dans les bals de gens de couleur, et étant muni d'une licence de l'Etat et d'une de la Municipalité en notre nom pour colporter dans cette dernière. Il battait de la grosse caisse dans une des compagnies de la milice de cette ville il y a quelques années. Il se dit libre et se fait appeler Mr ROWE. Il se donne pour docteur médecin. Depuis dix-huit mois environ il était employé à vendre du linge fait dans la Deuxième Municipalité, et allait régulièrement tous les jours à bord des steamboats pour vendre. Il a été vu ces jours derniers dans les environs du chemin à coquilles.
26 aout—1m PAUL ALDIGÉ & Co

$20 DE RECOMPENSE.
PARTI de chez les soussignés, dimanche 25 courant, le griffe NATHAN, ou NED, arrivé dernièrement de Charleston, C. S. Cet esclave est âgé d'environ 24 ans; taille 5 pieds 8 à 9 pouces de haut, ayant un air agréable, se tenant droit, et ayant les reins en dedans. Lorsqu'il est parti, il avait un pantalon de cotonnade foncée, comme une vieille chemise à carreaux, et une casquette en drap bleu. [illegible]
LEFEBVRE & Co.,
23 aout No. 202, rue [illegible]

$5 de récompense
PARTI marron de chez le soussigné depuis une quinzaine une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 16 à 17 ans, parlant français et un peu anglais, [illegible] à l'oreille gauche; elle appartenait dans le temps à M. Drouillet.
La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera chez le soussigné, [illegible] de la ville.
PIERRE MICHEL, 335 rue Bourbon
25aout entre Ursulines et Hôpital.

$10 DE RECOMPENSE.
PARTIE [illegible] une négresse nommée MARIE ANN [illegible] d'environ 25 ans, d'une taille ordinaire, [illegible]
GEORGE BROWN. Enc. Royale et St. Anne

$10 de Récompense
SERONT données par l'acquéreur de la négresse nommée MARIE, partie depuis le 22 courant de chez le soussigné âgée d'environ 25 ans, taille de 5 pieds [illegible] lui manque une dent de devant à la mâchoire supérieure. Elle est très connue à la Nouvelle Orléans pour avoir appartenu à M. Manuel Fraise. Elle a été vue lundi dernier au faubourg Tremé.
9 aout—6 FD. FAZENDE.

CALLIGRAPHIE.
VACANCES DES ECOLES PUBLIQUES.

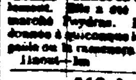

LES parents peuvent, en envoyant leurs enfants chez MM. DOLBEAR, rue du Camp, No. 15, pendant les vacances, leur faire acquérir une écriture rapide et élégante, sans la moindre perte de temps.
Les personnes dont les enfants ont reçu des leçons de MM. Dolbear, pendant les dernières vacances feront bien de les leur envoyer de nouveau cette année, gratis.
MM. Dolbear désirent que leurs élèves continuent à prendre des leçons jusqu'à ce qu'ils aient acquis une belle main.

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de feux [illegible], Aussi Pompes aspirantes et à Bière, [illegible]

EN débarquement du brick Jenny, de Bordeaux
25 demi-caisses Cognac,
25 caisses Château-Margaux,
En magasin:
30 barriques vin rouge, Médoc, St Julien,
20 do Margaux; 20 barils Barsac.
335 caisses Pauillac et Médoc.
10 mille bouchons à demi-bouteilles
[illegible]
25 a V. MAIGNAN, 87, St Louis

A VENDRE par le consigné, [illegible] du navire Finland du Havre, 150 douzaines chemises de couleur, Mulhouse; 200 do bonnets soie, de toutes grandeurs; 100 [illegible] coton de plusieurs qualités.
O. TALAMON, [illegible] rue de Chartres.
Par le navire Sultana de New-York, un grand assortiment de baleines.

EAU-DE-VIE—A vendre en magasin 5 demi pipes eau-de-vie, J. J. Dupuy [illegible]
[illegible]
B. TALAMON,
102, rue Royale

VIN ROUGE ET BLANC—8 barriques vin rouge [illegible]
[illegible]
B. TALAMON,
102, rue Royale

EN débarquement du navire Diane, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
400 barriques vin rouge Montferrand.
PERDOS.
21 aout Encoignure Royale et Dumaine

TABAC—300 balles tabac en feuille, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
26, Vieille Levée

SUCRE—300 caisses sucre blanc, jaune et brun en débarquement du brick Orleans, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
26, Vieille Levée

CAFE—301 sacs Havane fin, en débarquement du brick Orléans, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
26, Vieille Levée

SUCRE—60 barils sucre Muscovado, en débarquement du brick Orleans, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
26, Vieille Levée

TABAC Havane.—100 balles supérieur Vuelta Abajo, pour capes et tripes, en débarquement du brick J. Street, à vendre par L. CANTIN,
40, Gravier.

FARINE—200 barils des Illinois en magasin et à vendre par JOHN O. WOODRUFF.
98, Magasins.

FARINE—100 barils des moulins de St-Louis en magasin et à vendre par JOHN O. WOODRUFF.
98, Magasins.

Avis aux Militaires.
LES soussignés, de la "MANUFACTURE FRANÇAISE D'HABILLEMENS DU SUD" [illegible] des HABITS MILITAIRES, [illegible] en cette ville. [illegible] avant de s'arranger ailleurs.
[illegible] & WAGNER
10 aout—3m [illegible] et Poydras.

A VENDRE par les soussignés, les marchandises suivantes, reçues des derniers arrivages de Bordeaux:
[illegible]
VICTOR MAIGNAN,
87, Rue St. Louis

[illegible] O. WOODRUFF & Co.
[illegible]